

Urbanisme à Beauvechain : un service sous pression, une vision à clarifier

Le Conseil communal du 28 avril a été l'occasion de prendre connaissance du rapport d'activités 2024 de la Conseillère en Aménagement du Territoire. Ce rapport met en lumière plusieurs tensions structurelles : surcharge de travail, complexité croissante des dossiers, évolutions réglementaires fréquentes, demandes d'information toujours plus nombreuses de la part des citoyens. Il confirme ce que beaucoup constatent sur le terrain : un service qui fait de son mieux, mais qui atteint ses limites.

Nous saluons le travail de la Conseillère, en poste depuis plusieurs années, et de l'équipe du service urbanisme. La commune a récemment engagé un nouvel agent pour faire face à la surcharge. Cette décision est bienvenue, mais elle ne résout pas les problèmes de fond.

Une réponse structurelle est attendue

La question n'est pas seulement de renforcer les moyens humains, mais de revoir l'ensemble du fonctionnement : adapter les outils, revoir les procédures, et mieux articuler les attentes citoyennes avec les capacités réelles de l'administration. À ce jour, aucune réponse structurelle n'a été apportée.

Quelle cohérence dans les choix urbanistiques ?

Le rapport évoque également la difficulté de préserver un cadre rural dans les villages. À Hamme-Mille, en particulier, les projets d'envergure se multiplient sans vision d'ensemble. La majorité évoque un nouveau Schéma de Développement Communal... mais dans quelques années. Pour nous, c'est beaucoup trop tard.

Nous rappelons dès aujourd'hui notre **demande d'un moratoire immédiat sur les grands projets immobiliers à Hamme-Mille**, en attendant la mise en œuvre d'un **Schéma d'Orientation Locale (SOL)**. Cet outil doit permettre d'assurer la cohérence entre les projets publics et privés et de répondre aux besoins actuels et futurs de la population.

Pour un développement maîtrisé et soutenable

Un moratoire ne signifie pas tout arrêter, mais suspendre temporairement les projets d'envergure afin de reprendre la main sur le développement de nos villages. Il s'agit de faire des choix, de préserver le caractère rural de la commune, de tenir compte de la biodiversité, et de garantir que les projets soient compatibles avec les capacités humaines et techniques de l'administration.

C'est une question de bon sens, de justice territoriale et de responsabilité à l'égard des générations futures.